

Roland Lescure : « La France aide ses entreprises »

« Roland Lescure : 'Plus de 400 sociétés ont appelé l'État à l'aide' », titre **Le Figaro**, ouvrant ses colonnes au ministre délégué chargé de l'Industrie, qui fait le point sur l'impact de la crise énergétique sur les industriels. « Aujourd'hui, il y a un peu plus de 400 entreprises qui nous ont alertés. Les entreprises affectées baissent leur production, ont recours à de l'activité partielle (...) ou font face à des difficultés de financement. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg », explique-t-il. « L'Europe affronte une crise énergétique de grande ampleur. Nous devons en partager la facture », martèle Roland Lescure. « Globalement, la crise que nous traversons est un transfert financier massif de ressources vers les pays producteurs de gaz et de pétrole. Face à cette situation, la priorité stratégique, c'est de produire sur notre sol l'énergie que nous consommons », souligne-t-il. Interrogé sur l'ampleur du plan de soutien allemand, le ministre délégué rappelle que « la France aide déjà ses entreprises ». « 13 milliards d'aides pour les entreprises sont mis sur la table. » Toutefois, « le 'quoi qu'il en coûte' est terminé. Il y a des entreprises qui, malheureusement, vont mal indépendamment de la crise énergétique, et risquent sans doute de disparaître. Il y a des entreprises qui vont bien, mais doivent juste gérer cette envolée de la facture énergétique : ce sont ces entreprises que nous sommes prêts à aider ». (Le Figaro, p.22)

« De plus en plus d'entreprises réduisent leur production face à la flambée de l'énergie », titre **Le Figaro**, en Une de son cahier Économie. Les industriels de la métallurgie, de la chimie, du verre ou encore du ciment, très utilisateurs d'énergie dans les processus de production, sont en première ligne. « La nouvelle mouture devrait permettre à plus d'ETI d'être éligibles », se félicite Frédéric Coirier, coprésident du Meti. Mais tout le monde n'est pas de cet avis. « Les conditions, et notamment le fait que l'énergie représente 3 % du chiffre d'affaires 2022, restent beaucoup trop restrictives », pointe Frank Perret, du groupe Elkaim. (Le Figaro, p.21)